

GRAND PRIX MESSIEURS DE CHAMONIX MONT-BLANC TROPHEE MAURICE HERZOG REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

3, 4 et 5 octobre 2025 – Golf de Chamonix Mont-Blanc

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **Judi 18 septembre**
Publication liste des inscrits et liste d'attente : **Mardi 23 septembre**
Publication des départs : **Mercredi 1^{er} octobre**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Limitation d'Index

Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 4,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Cut après 36 trous.

Nombre de joueurs : 55% des joueurs ayant terminé le tour 1, arrondi au multiple de 3 supérieur.

Nombre de joueurs retenus : le chiffre ci-dessus et les ex-aequo après 36 trous.

Séries - Marques de départ

Une série Messieurs : Départs repère I (noirs)

Départage

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place du classement général de chaque série, un play-off « trou par trou » est organisé sur le trou 14, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf de Chamonix 35, route du golf 74400 Chamonix.

Droits d'engagement

- Joueurs de 25 ans et plus 110 €
- Joueurs de 19 à 24 ans : 65 €
- Joueurs de moins de 19 ans : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Wild cards : Nb max autorisé
84	9

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs.
- Le classement au Mérite National Amateur.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end ou la veille de l'épreuve sur réservation auprès du Golf de Chamonix. Téléphone : +33 450 53 06 28.

Tirage des départs

Lors des tours 1 et 2, les départs se font des tees 1 et 10.

La liste d'entrée, dans l'ordre des joueurs retenus, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers retenus à bloc 4 derniers retenus).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 du trou 10 et le bloc 3 puis 4 du trou 1.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer le bloc 1, puis le bloc 2 du trou 1 et le bloc 4 puis 3 du trou 10.
- Lors du ou des tours suivants, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers.

Remise des prix le **dimanche 5 octobre à l'issue de la compétition**, suivie d'un cocktail.

GRAND PRIX MESSIEURS DE CHAMONIX MONT-BLANC TROPHEE MAURICE HERZOG

3, 4 et 5 octobre 2025 – Golf de Chamonix Mont-Blanc

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2025, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre de : Golf de Chamonix) au plus tard le **18 septembre 2025** par courrier :

35, route du Golf
74400 Chamonix Mont-Blanc

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MONDIAL :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

Adultes (Joueurs de 25 ans et plus)	110 €
Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006)	65 €
Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2007 ou après)	50 €

Un joueur, qui possède une licence française, mais qui s'inscrit en tant que non licencié ffgolf à un Grand Prix ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus.